



**Communiqué des organisations de Loire-Atlantique
CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF,
COMITÉ DE MOBILISATION ETUDIANTS, COORDINATION DES LYCÉENS**

RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL

Le 11 avril dernier, le gouvernement a lâché cinq cents millions d'euros en faveur des jeunes. Les mesures prises (aide à la recherche du premier emploi, surcotisation des CDD, amélioration de la rémunération des apprentis, revalorisation des bourses, prolongation du droit aux bourses etc...) répondent en partie aux revendications portées par les organisations de jeunesse. Elles sont le fruit des fortes mobilisations de ces dernières semaines.

Pour autant, le projet de loi « travail » reste en l'état. Il organise la primauté de « l'accord supplétif » d'entreprise sur les accords de branche.

Aujourd'hui, quand un accord d'entreprise est signé, il ne peut qu'améliorer les dispositions contenues dans l'accord de branche. Demain, si le texte n'était pas retiré, il pourrait déroger à l'accord de branche et deviendrait la principale source de droit du travail, permettant ainsi de revoir à la baisse toutes les garanties collectives encadrant le contrat de travail. Le gouvernement français obéit ainsi à la volonté dictée par l'Europe (Jobs Act) de rendre plus concurrentiels les salariés en abaissant leurs droits.

Le projet de loi Travail, c'est travailler plus, gagner moins et être viré plus vite !

C'est la précarité généralisée pour toute la jeunesse et de très nombreux salariés, à la plus grande satisfaction de Pierre Gattaz ! Cette remise en cause de pans entiers du Code du travail risque d'avoir des conséquences rapides sur le statut de la Fonction publique alors que les agents vivent déjà des situations dégradées.

Les paradis fiscaux pour la France d'en haut, la régression sociale pour la France d'en bas : ça suffit !

Le gouvernement doit maintenant renoncer à ce projet de loi dont l'objectif est de pulvériser le code du travail, la hiérarchie des normes et le principe de faveur.

Les organisations syndicales de Loire-Atlantique (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF) avec le Comité de Mobilisation Etudiants et la Coordination des Lycéens appellent l'ensemble des salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-nes, retraité-es à se mobiliser à nouveau par la grève et à participer massivement aux manifestations le 28 avril prochain.

Dès à présent, elles appellent à l'organisation d'assemblées générales dans les entreprises et administrations pour assurer le succès de cette journée, discuter et décider de la poursuite de l'action, en particulier la grève, jusqu'au retrait du projet de loi.

LE 28 AVRIL, TOUS EN GREVE !

MANIFESTATIONS A 10H30

NANTES, Machines de l'Ile

ST NAZAIRE, Place de l'Amérique Latine

ANCENIS, Station Esso RD 723

CHATEAUBRIANT, Mairie

Les organisations syndicales signataires du communiqué se saisiront du 1er mai, pour donner à cette journée de solidarité internationale, un caractère particulier en pleine mobilisation contre le projet de loi Travail.

Lundi 18 avril 2016